



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

INAN • NUMÉRO 119 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 1^{er} octobre 2018

Présidente

L'honorable MaryAnn Mihychuk

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le lundi 1^{er} octobre 2018

• (1530)

[Traduction]

La présidente (L'hon. MaryAnn Mihychuk (Kildonan—St. Paul, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à tous. Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous poursuivons notre étude sur les soins de longue durée dans les réserves.

Avant de commencer, dans l'optique de la réconciliation, nous soulignons toujours que nous nous trouvons sur le territoire non cédé du peuple algonquin. Il est important pour nous de nous en souvenir et de réfléchir à ce que cela signifie pour notre histoire et la réconciliation.

Vous disposerez de 10 minutes pour faire un exposé. Deux témoins comparaitront par téléconférence et un témoin comparaitra en personne.

Nous allons commencer par le grand chef qui est ici présent, et nous poursuivrons avec les deux témoins qui sont avec nous par téléconférence. Lorsque vous prendrez la parole, veuillez vous identifier, afin d'aider les interprètes et les sténographes qui contribuent à la production du compte rendu. Nous allons ensuite passer aux questions des députés.

Grand chef, je vous souhaite la bienvenue au Comité.

Le grand chef Constant Awashish (Conseil de la nation Atikamekw): Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie les membres du Comité de me donner l'occasion de m'exprimer sur des questions très importantes pour notre Première Nation.

Si vous me le permettez, je vais m'exprimer en français, car je suis plus à l'aise de parler en français, même si je suis en mesure de m'exprimer en anglais. Les termes administratifs et financiers me viennent plus difficilement en anglais.

[Français]

Je suis Constant Awashish, grand chef de la nation atikamekw. Je représente une nation qui compte maintenant près de 8 000 individus dont 70 % ont 34 ans ou moins et 32 % ont 14 ans ou moins. C'est donc dire qu'il y a beaucoup de jeunes enfants dans nos communautés.

Aujourd'hui, le Comité se penche sur la question des soins de longue durée dans les communautés, des soins spécialisés ainsi que des soins destinés spécialement aux personnes plus âgées. Plus tard, je vais vous faire part d'une situation qui m'est arrivée en tant qu'individu, en tant que membre de la nation atikamekw et en tant qu'Autochtone. J'ai dû faire face à une situation qui m'a occasionné certains désagréments, étant donné l'état des soins dans notre communauté.

Actuellement, le problème majeur en matière de soins, c'est vraiment l'infrastructure. Nous manquons de maisons. Il y a une importante pénurie de logements dans nos communautés, ce qui génère beaucoup de problèmes sociaux. Lorsqu'on parle de créer des lieux ou d'offrir une place aux gens qui sont malades, aux aînés ou à ceux qui sont en perte d'autonomie, il faut comprendre que les maisons ne sont pas nécessairement adaptées. Il y a un problème de surpopulation. Logiquement, on peut comprendre que loger dans une maison surpeuplée des gens ayant un handicap physique grave ou qui sont en perte d'autonomie importante engendre beaucoup de problèmes. C'est ce que nous vivons dans nos communautés.

Il faut aussi comprendre que, vu l'éloignement, l'accès aux soins est problématique. L'éloignement géographique des communautés atikamekw rend difficile l'accès aux soins de longue durée.

J'ai parlé plus tôt de l'état des logements. Les soins à domicile sont une autre question problématique. En fait, tous les problèmes qui se manifestent actuellement dans les communautés autochtones sont dus entièrement à un manque d'infrastructures, qu'il s'agisse de logement, d'éducation ou de santé. Tout tourne autour de cela. Je vais vous laisser juger de ce que pourrait être la solution. Il n'y aura pas de solution parfaite, c'est certain. Un monde parfait est difficilement accessible, mais cela pourrait être beaucoup mieux dans notre communauté.

Il est aussi question de la reconnaissance de nos spécialistes, de formation et de compétences. Encore une fois, notre éloignement fait que, dans bien des cas, les gens n'ont pas la formation nécessaire pour offrir les soins appropriés dans la communauté.

Je vais vous donner des exemples concrets. Présentement, dans la communauté de Manawan, l'une des communautés que je représente, il n'y a pas de maisons pour les aînés. Il n'y en a pas non plus pour les soins palliatifs ni pour les personnes en perte d'autonomie. Dans la communauté de Wemotaci, il y a une maison pour les aînés, mais il n'y a pas d'infrastructures pour les personnes atteintes de maladies graves. Dans la communauté d'Obedjiwan, il y a une maison des aînés. D'ailleurs, Obedjiwan est ma communauté d'origine. Ma grand-mère demeure actuellement dans cette maison. Elle est encore capable de bouger et de parler, elle a encore toute sa tête. Elle est donc apte à résider dans cette maison des aînés.

Laissez-moi par contre vous parler du cas de mon grand-père, qui est décédé il y a presque deux mois maintenant.

Il y a deux ans, à l'hiver 2017, alors qu'il demeurait dans la maison des aînés de notre communauté, on nous a appelés, ma famille et moi, pour nous dire qu'il fallait tenir une réunion de famille. Je suis allé dans la communauté pour rencontrer les autorités de la maison des aînés. Toute la famille était présente. Les autorités nous ont annoncé qu'elles ne pouvaient plus prendre soin de mon grand-père parce qu'il commençait à être atteint de la maladie d'Alzheimer. Il en était déjà à un stade assez avancé de la maladie, mais les autorités s'étaient rendu compte que l'Alzheimer avait pris le dessus sur lui. Il n'y avait pas d'infrastructures ni de gens compétents pour s'occuper de lui. Ces personnes nous a dit qu'il ne pouvait plus rester dans la maison des aînés. Qui allait donc s'occuper de lui? Allions-nous l'envoyer dans un établissement hospitalier en milieu urbain? Cela représentait un autre problème: souvent, il y a des listes d'attente et on n'est pas toujours capable d'y faire admettre une personne.

Nous avons tenu une réunion de famille. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il y a un manque de logements et d'espace dans notre communauté. La responsabilité est donc retombée sur moi. C'est moi qui ai pris soin de mon grand-père pendant 13 mois, alors que j'occupais mon poste de grand chef, que j'étais entraîneur au hockey et que j'étais membre du hockey mineur. Je cumulais plusieurs fonctions et, en plus, il fallait que je m'occupe de mon grand-père qui demeurait chez nous. C'est sûr que j'ai reçu une aide incroyable de ma petite famille et de ma femme. Il reste que je le lavais, je le rasais, je l'habillais, je le nourrissais, je me levais deux fois pendant la nuit pour l'amener aux toilettes. C'est ce à quoi j'ai dû faire face pendant 13 mois, jusqu'à son décès, dernièrement. Ce sont des situations très malheureuses. C'est sûr qu'il a vécu sa dernière année de façon incroyable. J'ai eu la chance de le côtoyer.

Il reste que le manque de personnel compétent et d'infrastructures est problématique. Si l'on veut des soins adaptés, il faut aller à l'extérieur des communautés, et ce n'est pas toujours possible. Que faire, alors? Quand une personne est en fin de vie, on demande des soins palliatifs, mais là encore, un problème se pose: dans la communauté, il y a une pharmacie qui vend des médicaments pour des maladies chroniques ou pour les urgences, mais il n'y a pas de médicaments pour les soins palliatifs. Qu'advient-il de ceux qui sont en fin de vie et en soins palliatifs, qui veulent finir leur vie dans leur maison, même si elle n'est pas nécessairement adaptée à leur état? Il n'y a pas de médicaments adéquats pour les soins palliatifs. Cela prend toujours un certain temps avant que le médecin s'entende avec la pharmacie pour qu'elle expédie les médicaments dans la communauté. Cela crée un stress énorme chez nos membres et chez les familles.

Ce n'est pas compliqué, tout tourne autour de ces problèmes: l'éloignement, l'état des logements, le manque de formation, le manque de gens ayant les compétences nécessaires dans notre communauté. Il faut qu'il y ait les ressources adéquates pour donner des formations aux gens dans nos communautés afin qu'ils acquièrent ces compétences. Souvent, les gens ne peuvent pas sortir de la communauté pour aller en ville, parce qu'ils doivent s'occuper de leur famille et de leurs enfants qui vont à l'école. Ils ne peuvent pas tout quitter pour suivre une formation.

Dans les communautés, la vulnérabilité des aînés qui habitent dans une maison familiale est problématique. Il manque d'établissements adaptés. On parle de maladies chroniques dont souffrent les membres des Premières Nations. Il faudrait consacrer des ressources supplémentaires et investir dans les saines habitudes de vie, l'exercice physique et la nutrition. Ce sont des choses importantes.

Je vais présenter tout de suite nos recommandations. On nous a demandé ce qui était important pour nous, alors voici ce que nous recommandons.

Tout d'abord, il faudrait investir dans le logement.

Nous aimerions aussi qu'on offre un service d'accompagnement à ceux qui sont obligés de sortir de la communauté pour aller à un centre hospitalier en milieu urbain.

Par ailleurs, il faudrait faire de la prévention et intervenir en amont.

Il faudrait également que nous ayons les moyens d'offrir, dans nos communautés, des soins adaptés culturellement. Par exemple, dans nos établissements tels que les maisons des aînés, nous voudrions offrir de la nourriture qui soit à l'image de notre culture, mais la réglementation l'interdit.

En outre, nous voulons avoir plus d'autonomie dans la gestion des soins de longue durée et des soins de santé. Nous passons tellement de temps à faire de la reddition de comptes que nous sommes rendus des experts en la matière. Je ne pense pas qu'il y ait un organisme dans tout le Canada qui puisse se dire aussi bon que les Premières Nations en reddition de comptes. Nous y consacrons 80 % de notre temps. Il faudrait que les Premières Nations aient plus d'autonomie et une meilleure flexibilité dans la gestion des programmes.

Il est également très important d'harmoniser les démarches avec la province. Nous sommes souvent pris entre l'arbre et l'écorce, comme le dit l'expression francophone. Nous sommes pris entre la province et le Canada, qui se renvoient tous deux la balle. Il devrait y avoir une meilleure collaboration entre les deux paliers de gouvernement, pour que nous ne soyons pas pris entre les deux.

Merci.

• (1540)

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à nos témoins qui comparaissent par téléconférence, à savoir Véronique et Julie.

Je ne sais pas laquelle d'entre vous fera un exposé ou si vous ferez toutes les deux une déclaration. Veuillez simplement nous indiquer qui prend la parole.

Allez-y.

[Français]

Mme Véronique Larouche (directrice, Santé et mieux-être collectif, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan): Bonjour, *kuei*. Je suis Véronique Larouche.

Je remercie le grand chef Awashish de son témoignage très pertinent.

Je vous remercie également de nous recevoir.

Je suis la directrice de la santé et du mieux-être collectif ici, à Mashteuiatsh. Je suis accompagnée de Julie Harvey.

Mme Julie Harvey (directrice, Santé des aînés, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan): Bonjour. Je m'appelle Julie Harvey. Je suis la directrice de la santé des aînés. Cela comprend le centre d'hébergement ainsi que les soins à domicile.

Mme Véronique Larouche: Je remercie le Comité de nous accueillir aujourd'hui.

Nous allons vous présenter les défis liés aux soins de longue durée qui se posent à notre communauté ici, à Mashteuiatsh. Il s'agit d'une Première Nation composée de 6 644 membres. De ce nombre, 2 085 résident à Mashteuiatsh; les autres sont à l'extérieur.

Il y a un vieillissement important et rapide de notre population. À Mashteuiatsh, nous sommes passés de 155 personnes âgées en 2001 à 240 en 2011. C'est donc une augmentation très importante du nombre d'aînés.

Nous disposons d'un centre d'hébergement privé non conventionné, le Centre Tshishemishk. Ce centre héberge une vingtaine d'aînés de la communauté. En plus des services d'hébergement et de repas, ce centre offre l'ensemble des services infirmiers et psychosociaux grâce au financement du Programme d'aide à la vie autonome du ministère des Services aux Autochtones. Nous avons également une équipe interdisciplinaire qui donne des soins à domicile, aussi financés par le ministère des Services aux Autochtones. Un organisme communautaire, la Coopérative de solidarité Nihilupan Nitshinatsh, complète notre offre de services. Cette coopérative offre des services d'aide domestique, entre autres la gestion des repas et de la maison.

C'était un portrait de nos services.

Outre le vieillissement de la population, à Mashteuiatsh, on observe une augmentation du nombre de personnes en perte d'autonomie. Il y a beaucoup de personnes qui souffrent de maladies chroniques. À titre d'exemple, une personne sur quatre est diabétique. La complexité des cas, l'épuisement des proches aidants et le manque de ressources professionnelles diversifiées sont autant d'éléments qui complexifient la réponse aux besoins des aînés ici, à Mashteuiatsh.

Voici les principaux défis auxquels nous faisons face.

Le premier défi vient du fait que le financement du Programme d'aide à la vie autonome est limité en fonction des heures de soins requises par les individus. C'est la province de Québec qui a la responsabilité d'héberger les personnes qui nécessitent un niveau de soins plus élevé. Dans les faits, cela signifie que les personnes devraient être retirées de leur milieu de vie et de notre communauté lorsqu'elles ont besoin de plus de services.

Selon nous, cette situation porte préjudice à nos aînés. Que ce soit à domicile ou en centre d'hébergement, on devrait pouvoir permettre à nos aînés de demeurer ici, près de leur famille, près de leurs enfants et de leurs petits-enfants, dans leur milieu, en respectant leur culture et en leur offrant des services culturellement pertinents.

Évidemment, nous permettons quand même à nos aînés qui le souhaitent de demeurer ici, à Mashteuiatsh, malgré la règle provinciale qui s'applique et malgré le fait que nous ne recevons pas de financement pour les personnes ayant besoin de plus de services. Nous leur permettons de rester ici, mais il est clair que nos services sont limités, par manque de financement. Nous pensons que nos aînés devraient avoir droit à des services équitables, dans leur milieu, au même titre que tous les aînés au Canada.

Le Programme d'aide à la vie autonome ne permet pas non plus à notre partenaire qu'est la Coopérative d'offrir des services d'aide domestique à toute la population. Encore une fois, des critères font que ces services sont réservés aux personnes en perte d'autonomie. Tous les services de repas et d'aide à domicile ne peuvent être offerts à toute la population. Nous n'avons pas le financement nécessaire pour les offrir à l'ensemble de notre population. Pourtant, ailleurs au Québec, c'est permis: des coopératives offrent des services à l'ensemble de la population. Selon nous, c'est une autre iniquité

relativement aux services qui peuvent être dispensés à l'extérieur et ceux que nous pouvons donner ici, dans la communauté.

L'infrastructure de notre centre d'hébergement, le Centre Tshishemishk, représente un autre grand défi pour nous. Ce centre a été construit il y a plus d'une vingtaine d'années et a grandement besoin d'être rénové et agrandi, car l'espace est insuffisant. Il y a même des aînés qui doivent prendre leurs repas dans le corridor. De plus, nous devons respecter les normes de sécurité pour les bâtiments, afin d'assurer la sécurité et le bien-être des aînés. Nous aurions grandement besoin de financement à cet égard.

Nous aimerions offrir à nos aînés un lieu convivial et familial qui leur permettrait d'avoir accès à des activités communautaires et culturelles. Nous aimerions offrir plus d'unités de logement pour répondre aux besoins des aînés et éviter qu'ils ne soient déracinés et privés de leur culture lorsqu'ils s'en vont à l'extérieur. Le financement que nous recevons actuellement ne nous permet pas d'avoir de telles aspirations. Nos ententes de financement ne comprennent pas la construction et l'agrandissement d'infrastructures.

De plus, les besoins de nos aînés sont grandissants. L'accès à des spécialistes tels que des ergothérapeutes et des physiothérapeutes est souvent difficile et très coûteux. Il en va de même pour tous les équipements spécialisés dont les aînés ont besoin en raison de leur état de santé. Plusieurs équipements spécialisés sont nécessaires. Nos aînés devraient avoir accès à ces services sans délai et gratuitement, au même titre que les enfants des Premières Nations. C'est un enjeu important pour nous.

● (1545)

Un autre grand défi est celui de l'alimentation traditionnelle. Le grand chef Awashish en a fait mention tout à l'heure. Le programme d'hygiène du milieu de Services aux Autochtones Canada ne nous permet pas de servir du gibier ou des fruits de la cueillette. On nous interdit de préparer de l'orignal, du castor, de l'outarde ou des petits fruits, notamment. On empêche nos aînés de maintenir leurs habitudes alimentaires, alors que cette alimentation a toujours fait partie de leur vie. Quand ils arrivent au centre d'hébergement, on leur dit qu'on ne peut plus leur servir ce genre de viandes.

Pourtant, il est reconnu que l'alimentation traditionnelle a un effet bénéfique sur leur santé. En effet, dans le Guide alimentaire canadien adapté aux Premières Nations, aux Inuit et aux Métis, on recommande que les aînés consomment des viandes traditionnelles, peu importe leur âge. Nous pensons qu'il y aurait moyen de trouver des solutions pour permettre aux aînés de consommer des viandes sauvages et des fruits de la cueillette tout en respectant les règles raisonnables en matière de salubrité et d'hygiène.

En terminant, nous voulons vous soumettre quelques recommandations portant sur l'avenir et le mieux-être de nos aînés.

Tout d'abord, les programmes gouvernementaux devraient prévoir un financement supplémentaire pour nous permettre d'offrir des soins à domicile et de l'hébergement à tous les aînés qui souhaitent demeurer dans leur communauté, peu importe le niveau de soins requis. Cela inclut le financement en infrastructures.

Nous recommandons aussi de mettre sur pied des programmes ou de bonifier ceux qui existent déjà pour les proches aidants et l'aide à domicile. L'objectif est de miser sur la prévention et de maintenir les gens à domicile. Nous voulons offrir à toute la population des services d'aide à domicile pour que les aînés restent plus longtemps chez eux.

Nous voudrions également que les normes de salubrité et d'hygiène prévoient des exceptions pour que nous puissions poursuivre l'alimentation traditionnelle en centre d'hébergement.

De plus, il faudrait ajouter du financement pour favoriser l'accès aux services spécialisés pour les aînés.

En outre, il faudrait permettre un financement pour les activités communautaires et culturelles offertes aux aînés.

Sur ce, nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous entendre. Nous espérons que ces informations vous aideront à mieux comprendre la situation.

● (1550)

[Traduction]

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

Lorsque vous poserez vos questions, veuillez les adresser à l'un des trois témoins.

La parole est d'abord à Mike Bossio.

M. Mike Bossio (Hastings—Lennox and Addington, Lib.): Je remercie beaucoup le grand chef et les deux autres témoins qui comparaissent par téléconférence pour leur présence aujourd'hui. Je m'excuse de ne pas m'exprimer en français. Ce serait encore mieux si j'étais capable de discuter avec vous dans votre langue maternelle, mais, malheureusement, je ne peux pas.

Votre témoignage était excellent, et je vous remercie de nous avoir fait part de ces histoires. Cela nous a permis de voir à travers vos yeux ce que vous vivez au quotidien avec les aînés et vos êtres chers.

D'après votre témoignage et celui d'autres témoins, il semble qu'à l'heure actuelle le gouvernement fédéral ne contribue pas beaucoup aux soins de longue durée. L'étude que nous menons en ce moment vise à déterminer si nous devrions y contribuer davantage, même si ce n'est que sur le plan des infrastructures.

Vous avez parlé également de défis à l'échelle provinciale au chapitre de la culture, de l'alimentation et des pratiques de guérison traditionnelles. Votre communauté en particulier, grand chef, a déclaré sa souveraineté. Elle l'a fait en 2014. Serait-il préférable pour votre communauté qu'elle fournisse elle-même les services directement à la collectivité — aux aînés — plutôt que ce soit la province qui s'occupe de fournir ces services?

Le grand chef Constant Awashish: Bien sûr, il serait préférable que ce soit nous. Nous devons toujours présenter un rapport pour chaque sou que nous dépensons. Cela nous prend tellement de temps. C'est l'un de nos principaux problèmes. La plupart de nos ressources sont consacrées à la préparation de ces rapports. Au moins 50 % de notre temps et de nos ressources y sont consacrés. Améliorer la situation, accroître notre autonomie et avoir une plus grande latitude et un plus grand droit à l'autodétermination dans ce domaine est très important, mais, comme je l'ai dit, il faut savoir si c'est ce que nous croyons tous.

M. Mike Bossio: Je m'excuse, car je voulais dire au tout début que je suis désolé pour le décès de votre grand-père. J'ai bien vu que c'est un moment que vous avez vécu avec beaucoup d'émotion. Je suis triste d'apprendre cette nouvelle. Je vous offre mes condoléances.

Le grand chef Constant Awashish: Je vous remercie.

M. Mike Bossio: Maintenant, si les communautés autochtones prenaient en main la prestation des services, est-ce que votre propre collectivité aurait les ressources et la capacité nécessaires pour le faire? Vous avez mentionné qu'il faudrait davantage de professionnels, de spécialistes et de personnel formé. Est-ce que les ressources

nécessaires pour fournir ces services existent au sein de votre communauté?

Vous pourriez nous donner une idée de la mesure dans laquelle votre communauté s'emploie à former davantage de ressources locales.

● (1555)

Le grand chef Constant Awashish: En ce moment, nous travaillons très fort à fournir une éducation aux jeunes, en vue d'améliorer leur avenir et celui de la nation.

Bien entendu, il y a des lacunes sur le plan des infrastructures. Nous n'avons pas tous les logements qu'il nous faudrait pour accueillir les spécialistes qui viendraient travailler dans notre communauté, notamment pour offrir une meilleure éducation. Si nous voulions mettre en place un programme de formation dans notre communauté, ce ne serait pas possible de le faire actuellement, car nous n'avons pas l'infrastructure nécessaire. Nous parlons des compétences et des ressources humaines. Nous avons les ressources humaines, mais nous devons leur fournir la formation et l'éducation dont elles ont besoin pour donner de meilleurs services à la communauté.

Nous commençons par la base. C'est ainsi que les choses fonctionnent. Lorsqu'on construit une maison, on commence par la fondation avant de bâtir le reste. Nous avons une histoire en commun, que nous connaissons tous — nous en parlons depuis 10 ans — et nous avons compris le message. Nous travaillons d'arrache-pied sur le terrain pour faire en sorte que chacun comprenne bien sa mission et ce qu'il peut faire pour la nation.

Comme je l'ai dit, il y a beaucoup de lacunes sur le plan des infrastructures. Nous travaillons à y remédier. J'ose espérer que les choses vont s'accélérer avec le temps.

Votre question portait également sur le fait que nous manquons de logements pour accueillir les médecins ou les infirmières qui viendraient travailler dans notre communauté. Comme ils n'ont pas d'endroit où loger, ils ne peuvent pas rester.

En outre, ils ne trouvent pas agréable d'habiter dans notre communauté. Ils sont habitués de vivre à Ottawa, à Montréal ou à Québec, alors ils n'aiment pas beaucoup rester longtemps dans une petite communauté. C'est l'un des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Il pourrait y avoir davantage de souplesse sur le plan de l'éducation. Actuellement, le gouvernement finance des études universitaires ou collégiales, mais il ne finance pas d'autres types d'études, par exemple, la formation professionnelle.

On dit « formation professionnelle » en français, mais je ne sais pas quel est le terme équivalent en anglais.

M. Mike Bossio: Vous parlez de la formation et de la reconnaissance professionnelles.

Le grand chef Constant Awashish: Oui.

Nous travaillons là-dessus, mais nous devons les envoyer à l'extérieur. Ce qui est très particulier, c'est que 98 % des membres de la nation Atikamekw parlent encore leur langue, ce qui constitue un obstacle. Cela peut poser un problème pour eux.

M. Mike Bossio: Grand chef, je suis désolé, mais il ne me reste que quelques secondes. J'aimerais vous poser une dernière question, qui vous intéressera à mon avis.

Ce que j'essaie de faire valoir entre autres, c'est que le gouvernement fédéral doit contribuer directement au financement des infrastructures, en fournissant des fonds...

La présidente: Je suis désolée, mais votre temps est écoulé...

M. Mike Bossio: ... alors que pensez-vous de l'idée de mettre en place un projet pilote à cet égard?

Le grand chef Constant Awashish: Avec la nation Atikamekw? Oui, c'est une très bonne idée.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Vous avez répondu de façon très diplomatique.

La parole est maintenant à Cathy McLeod.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Caribou, PCC): Je vous remercie tous pour vos témoignages aujourd'hui.

Lorsque j'examine la portée de l'étude que nous menons et le temps que nous y avons consacré, je constate que c'est énorme. Les maladies chroniques, les soins palliatifs, les soins de longue durée — je crois que nous aurions pu consacrer un certain nombre de réunions à chacun de ces sujets, et nous aurions pu alors effectuer une analyse plus complète. Je pense que nous survolons chacun de ces sujets très importants. J'aimerais convaincre mes collègues que nous devons examiner très méthodiquement chacun de ces sujets. Je crois qu'il serait important de le faire.

Ma première question s'adresse à vous, madame Larouche. Je sais qu'il y a des problèmes en ce qui concerne l'alimentation traditionnelle en raison des règlements et des établissements provinciaux. Vous avez parlé d'un problème qui semblait être lié à des règlements fédéraux. Pouvez-vous rapidement m'expliquer de quoi il s'agit? C'était lié à certains établissements dans votre communauté.

• (1600)

[Français]

Mme Véronique Larouche: Parlez-vous des normes de salubrité?

[Traduction]

Mme Cathy McLeod: Vous avez parlé d'un cadre réglementaire qui permettrait d'offrir une alimentation traditionnelle dans des établissements. S'agit-il d'une réglementation fédérale? Dans votre communauté... Je sais que c'est un problème lié à la réglementation provinciale, mais je ne suis pas tellement au courant des problèmes liés à la réglementation fédérale. Vous avez parlé d'un certain règlement. Pouvez-vous me dire de quel règlement il s'agit, et s'il s'applique dans les réserves?

[Français]

Mme Véronique Larouche: Le programme d'hygiène du milieu, qui relève de Services aux Autochtones Canada, prévoit que nous respectons les règles provinciales liées à la salubrité alimentaire. C'est le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le MAPAQ, qui émet les règles. Conformément au programme d'hygiène du milieu et à notre entente avec Santé Canada, un agent d'hygiène du milieu vient visiter nos installations pour s'assurer que nous respectons les règles provinciales en matière de salubrité alimentaire.

[Traduction]

Mme Cathy McLeod: Je vous remercie. C'est plus clair.

Grand chef, je sais que la ministre de la Santé rencontre régulièrement ses homologues provinciaux. A-t-on déjà invité des représentants des Premières Nations à ces rencontres pour discuter de certains de ces problèmes et préoccupations? De toute évidence, étant donné le lien entre le gouvernement fédéral, les provinces et les collectivités, je crois que les provinces doivent comprendre les problèmes. Est-ce qu'on vous a déjà invité à ces rencontres pour avoir cette discussion? Y a-t-il eu des rencontres spéciales avec, disons, les ministres provinciaux de la Santé au cours des deux dernières années?

Le grand chef Constant Awashish: Non, on ne m'a jamais invité personnellement.

Mme Cathy McLeod: Êtes-vous au courant de certaines rencontres qui auraient eu lieu?

Le grand chef Constant Awashish: Je sais qu'il y a des rencontres de temps à autre. On travaille actuellement sur la gouvernance avec l'organisation à Québec, mais les choses se passent au niveau fédéral. Je sais que le Québec y a participé à titre d'observateur. Personnellement, je ne peux pas répondre à cette question.

Mme Cathy McLeod: Compte tenu de tout ce qu'on a entendu, que ce soit à propos de l'alimentation traditionnelle ou de sujets plus complexes, comme les soins de longue durée et les règlements qui sont parfois difficiles à respecter dans des localités rurales et éloignées, il semble que ce genre de discussion tripartite serait essentielle pour régler les problèmes. N'êtes-vous pas d'accord?

Le grand chef Constant Awashish: Je crois que cela démontre très bien la complexité des relations qui existent entre les Premières Nations, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Nous devons toujours traiter avec l'un puis avec l'autre. En outre, étant donné le manque de ressources dans notre communauté, je crois qu'il y a toujours un peu de confusion à propos des régimes d'administration.

Il y a par exemple le règlement provincial sur les aliments naturels et les critères établis par le gouvernement fédéral. Vous comprenez ce que je veux dire. Il peut y avoir un peu de confusion au sein de nos communautés relativement aux régimes d'administration. Nous devons toujours faire attention. Comme je l'ai dit plus tôt, je crois qu'il faudrait qu'il y ait une grande rencontre entre les deux ordres de gouvernement afin qu'ils harmonisent leur réglementation, de sorte que nous n'ayons pas le sentiment de devoir traiter avec l'un puis avec l'autre.

• (1605)

Mme Cathy McLeod: Vous avez parlé d'adapter le logement des personnes qui sont confrontées à des difficultés croissantes en raison d'un handicap, qu'il s'agisse d'installer des rampes ou d'apporter des modifications dans une salle de bain. Est-ce qu'il existe des programmes spéciaux dont peuvent bénéficier les communautés, afin de pouvoir adapter le logement des membres de la bande qui commencent à éprouver des difficultés?

Le grand chef Constant Awashish: Le problème, encore une fois, ce sont les ressources. Tout l'argent dont nous disposons pour la construction est toujours consacré à la construction de nouveaux logements dans les communautés. Beaucoup de gens ont besoin d'un logement, alors toutes les ressources y sont consacrées.

Bien sûr, certaines personnes qui prévoient qu'elles auront des problèmes dans l'avenir demandent un peu d'aide à la bande. Parfois, lorsque le personnel chargé de la construction des logements a le temps et qu'il a l'argent et les ressources nécessaires va parfois offrir cette aide. C'est ce que j'ai pu observer. Lorsque mes grands-parents étaient encore en mesure de vivre dans leur maison, ils ont fait installer des accessoires dans leur salle de bain pour les aider, mais leur objectif était d'aller s'installer à un moment donné dans une résidence pour aînés.

Vous connaissez l'histoire; vous savez ce qui s'est passé. Ma grand-mère vit toujours à la résidence, mais mon grand-père a dû être pris en charge.

La présidente: Je vous remercie.

La parole est maintenant à Rachel Blaney.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Je vous remercie tous de votre présence aujourd'hui. Je vais d'abord m'adresser à vous, grand chef.

Premièrement, je suis désolée d'apprendre le décès de votre grand-père, et je présume que, malheureusement, votre histoire n'est pas unique. Pouvez-vous nous dire ce qui se passe pour les membres de votre communauté lorsqu'ils ne peuvent plus vivre dans leur logement? Est-ce que les membres de la famille les prennent habituellement en charge? Doivent-ils déménager dans une plus grande collectivité? Les listes d'attente sont-elles longues en général? À quelle distance doivent-ils déménager? Vous avez dit qu'un très grand nombre des membres de votre communauté parlent encore leur langue. Est-ce que cela crée un obstacle important lorsqu'ils doivent quitter leur logement pour aller s'installer dans un centre de soins?

Le grand chef Constant Awashish: Je vais répondre à la dernière question.

Oui, c'est un obstacle important. Nous avons demandé davantage de ressources à cet égard. Chaque personne qui doit quitter la communauté pour un centre hospitalier en milieu urbain devrait pouvoir bénéficier de l'aide d'une personne pour la traduction lors de ses déplacements, de ses sorties au restaurant, par exemple, etc. Ces personnes ont besoin de cette aide pour se sentir plus à l'aise et pour s'assurer que le médecin et les autres intervenants comprennent bien ce qu'elles disent. En général, c'est lié...

La nation atikamekw est très particulière. Notre langue est très forte. Notre culture est également très forte. Nous sommes toutefois une nation isolée. Entre 70 et 75 % de nos membres vivent encore dans la communauté, alors que dans le reste du Canada, c'est le contraire: seulement 30 % vivent encore dans la communauté, et dans certaines collectivités, ce pourcentage est encore plus bas.

Vous avez parlé d'un projet pilote, et je crois que la nation atikamekw est la communauté parfaite où mettre en oeuvre ce projet pilote. Si vous avez effectivement un projet en tête, je suis prêt à en discuter.

Mme Rachel Blaney: Vous dites que vous vous sentez pris entre l'arbre et l'écorce et que vous êtes confrontés à des problèmes. Je vous ai entendu parler du nombre de rapports que vous devez rédiger, et je pense aussi aux difficultés liées aux ordres de gouvernement. Non seulement vous devez rédiger de nombreux rapports, mais vous devez aussi traiter constamment avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. C'est une des difficultés.

Ce qui est revenu à quelques reprises durant notre étude, c'est que nous devons nous pencher sur le principe de Jordan et élargir sa portée. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Le grand chef Constant Awashish: Premièrement, je suis le grand chef et je sais largement ce qui se passe dans notre communauté, mais nous avons des spécialistes qui peuvent vous donner une meilleure réponse que moi à cet égard. Malheureusement, nous avons été convoqués pour comparaître ici à la dernière minute, alors nous n'avons pas eu le temps d'avoir une conversation approfondie. Mme McLeod a parlé d'étudier plus en profondeur chaque sujet, mais nous n'avons pas eu le temps de le faire.

Comme je l'ai dit, c'est effectivement un problème important pour notre communauté, et il est difficile de combler toutes les lacunes. Dès que nous sortons de la collectivité, nous sommes censés recevoir des services fournis par la province. C'est ainsi que les choses fonctionnent. Au sein de notre communauté, il n'y a pas suffisamment de services, mais nous n'avons pas toujours les moyens d'aller à l'extérieur pour obtenir les services qu'il nous manque.

Nous accusons un très grand retard, et c'est pourquoi nous avons beaucoup de demandes. J'ai le sentiment d'être toujours en train de quémander quelque chose — nous avons besoin de ceci, nous avons besoin de cela — et ce n'est pas un bon sentiment. En tant que chef, je n'aime pas avoir le sentiment que je suis toujours en train de demander quelque chose. Nous avons des besoins, et c'est évident. Dans l'une des communautés, nous avons besoin de 200 logements pour loger tout le monde. C'est un problème important, mais nous devons commencer quelque part, et je crois que nous devons d'abord croire. Tout le monde ici doit croire en nous et nous donner davantage de latitude et d'autonomie dans la gestion de nos affaires.

C'est une façon de redonner de la fierté à notre peuple. Si nous sommes fiers, nous allons progresser. Si nos membres peuvent faire des études, ils seront fiers d'eux-mêmes. Ils prendront mieux soin les uns des autres. C'est ainsi qu'on bâtit une société. Nous devons commencer par la base, pour ensuite aller de plus en plus loin.

Nous accusons un retard d'environ 60 à 70 ans sur le plan du développement socioéconomique. Comment allons-nous régler ce problème? Il y a ici autour de la table des gens très intelligents, alors je suis certain que nous pouvons trouver une bonne solution pour l'avenir. Comme je l'ai dit, chaque fois que je m'adresse à des organismes ou à des participants à une conférence, je dis toujours que nous ne voulons plus être un fardeau. Nous voulons être en mesure de contribuer à l'émergence de la société. Nous voulons nous sentir bien et avoir un sentiment d'appartenance à la société afin que nous puissions contribuer à la protection des terres et à la protection de notre pays.

Ce n'est pas paradoxal d'être souverains au sein d'un État. C'est l'une des choses que nous devons comprendre, et tout le monde doit entendre le même message. Nous devons travailler ensemble pour améliorer notre société. Nous ne voulons pas laisser des problèmes aux générations futures. J'insiste toujours sur le fait que nous devons travailler ensemble.

Par exemple, j'ai dit ceci à mon ami: « Si, un jour, il se passe quelque chose ici, tu sais que mon peuple défendra toujours le territoire et tous ceux qui y habitent, peu importe leurs origines. Nous allons les défendre. » Nous nous réjouissons toujours lorsque l'équipe de hockey canadienne remporte la médaille d'or. Nous en sommes fiers. Nous pouvons avoir un sentiment d'appartenance, mais il y a encore beaucoup de travail à faire à cet égard.

Beaucoup de gens éprouvent encore du ressentiment à l'égard des pensionnats, du programme d'assimilation, etc. Rien de tout cela n'a fonctionné en fin de compte. Peut-être que les intentions n'étaient pas mauvaises et peut-être qu'on pensait aider, mais nous connaissons tous le résultat. Au final, cela n'a pas aidé et n'a fait que créer davantage de problèmes et de ressentiment. Nous avons érigé une barrière, et nous devons l'éliminer. Nous devons travailler ensemble pour améliorer l'avenir de nos jeunes et de vos jeunes. En travaillant ensemble, nous pourrions créer une grande société, qui nous rendra plus forts et que nous aurons à cœur de défendre. C'est ma vision.

•(1610)

La présidente: Au tour maintenant de M. Yves Robillard.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Bonjour, grand chef.

•(1615)

Le grand chef Constant Awashish: Bonjour.

M. Yves Robillard: C'est rafraîchissant de constater que vous pouvez vous exprimer aussi bien en anglais qu'en français.

Selon le ministère des Services aux Autochtones, un montant de 19,5 millions de dollars serait dirigé vers les soins palliatifs pour une période de cinq ans.

Dans votre communauté, dans quelle mesure les montants annoncés pourraient-ils améliorer les services de soins de longue durée? Quelle seraient vos recommandations quant à la distribution de ces fonds? À ce sujet, quels sont les besoins de la nation atikamekw à l'égard des centres de soins de longue durée?

Le grand chef Constant Awashish: Comme je l'ai mentionné plus tôt, actuellement, il n'y a pas vraiment de lieux où nous pourrions offrir des soins de longue durée. Nous n'avons ni les compétences ni les ressources humaines pour donner les services nécessaires.

Même si, dans l'immédiat, nous pouvions inviter des professionnels de l'extérieur à venir s'établir dans notre communauté pour offrir les services nécessaires, nous aurions toujours ce problème: il manque de maisons pour les accueillir. C'est un cercle vicieux.

Pour répondre un peu à votre question, madame Blaney, je dois dire que, depuis l'adoption du principe de Jordan, il y a effectivement plus d'argent. Toutefois, nous avons encore un problème d'infrastructures.

On parle d'êtres humains. Quand on veut aider un être humain à s'améliorer, on s'intéresse à sa personnalité, à son identité, à sa personne; on cherche à renforcer sa fierté et sa confiance en lui. C'est la même chose en ce qui concerne la communauté. Oui, il y a de l'argent, mais on a oublié d'améliorer les installations. Nos communautés n'ont pas nécessairement les équipements et les infrastructures nécessaires pour accueillir tout ce beau monde.

Nous travaillons à élaborer notre vision et nos plans. Nous avançons en célébrant chaque petite victoire, mais lorsqu'on accuse un retard de 60 ou 70 ans, parfois ces victoires ne paraissent pas beaucoup. Nous ne rattrapons jamais tout le retard. J'ai déjà mentionné cette situation à un ministre, et il m'a dit qu'on allait faire avancer un projet à la fois. Je lui ai répondu que, pour notre part, nous ne pouvions même pas nous permettre de faire avancer un projet à la fois; c'est à coup de 10 projets à la fois qu'il faut avancer, tellement nous sommes en retard dans tous les domaines. Il faut investir énormément, surtout dans l'infrastructure. C'est le problème principal, car tout découle de cela.

M. Yves Robillard: Quels gestes le gouvernement fédéral pourrait-il accomplir afin de coordonner davantage son processus de financement avec celui des provinces?

Nous savons que c'est un problème. Des demandes ont été faites auprès du palier provincial. Cela ne relève pas de la compétence du fédéral, mais nous sommes là pour contribuer à l'effort aussi. C'est réellement de compétence provinciale. Comment faites-vous pour arrimer tout cela?

Le grand chef Constant Awashish: Un exemple auquel nous faisons face souvent, c'est celui où nous aurions à construire une maison de soins palliatifs dans la communauté. C'est sûr que la majorité des gens veulent mourir à la maison, entourés de leur famille, mais souvent les maisons sont remplies. Logiquement, ce serait mieux de créer un lieu pour les soins palliatifs. Or, il faudrait construire l'établissement, acheter l'équipement, trouver des gens compétents pour offrir les soins. En outre, il faut une accréditation de la province. Le problème vient de là, aussi. Il faut avoir une meilleure collaboration et une meilleure communication entre les deux paliers de gouvernement. Même si le gouvernement fédéral y met toutes les ressources, il faut quand même qu'il y ait une certaine flexibilité du côté provincial. Nous avons beaucoup de formation à faire dans nos communautés.

Nécessairement, au cours des premières années de notre projet, il va y avoir des lacunes sur ce plan. Il va falloir une meilleure compréhension de la part de la province. Pour ce faire, il faut avoir l'appui du gouvernement fédéral.

M. Yves Robillard: Quel type de soutien faudrait-il fournir aux communautés des Premières Nations, et plus précisément à votre communauté, pour s'assurer de leur capacité à concevoir et offrir des services de santé qui intègrent les connaissances, les pratiques de guérison et la médecine autochtones?

Le grand chef Constant Awashish: Il s'agit d'offrir des programmes qui vont reconnaître ce genre de pratiques. Au sein de la nation atikamekw, nous sommes très proches de notre culture. Nous avons beaucoup de gens qui, encore aujourd'hui, utilisent des plantes traditionnelles pour guérir certaines maladies. J'ai eu connaissance de guérisons incroyables.

En même temps, les gens stigmatisent nos connaissances. Oui, nous sommes très proches de notre culture, mais nous sommes stigmatisés, en quelque sorte. Comme nous ne voulons pas nous exposer à des critiques, nous n'en parlons pas ou nous abandonnons tout simplement ces pratiques, pour éviter de nous faire dire que nous sommes des barbares ou autre chose du genre.

•(1620)

[Traduction]

M. Yves Robillard: Me reste-t-il encore un peu de temps?

La présidente: Il vous reste une minute.

[Français]

M. Yves Robillard: Très bien.

Je vous remercie de vos réponses, grand chef.

Je vais maintenant m'adresser à Mme Julie Harvey.

À la lumière des discussions et compte tenu des spécificités de votre communauté, quelles seraient vos recommandations pour assurer une prestation de soins de longue durée de qualité dans les réserves? Quelles mesures le gouvernement fédéral pourrait-il prendre pour vous aider?

Mme Julie Harvey: Merci de votre question.

Premièrement, je vais me permettre de reprendre une recommandation émise par Mme Larouche tout à l'heure. Il s'agirait d'avoir un financement adéquat pour que nous puissions offrir des soins à domicile et de l'hébergement à nos aînés qui doivent demeurer dans la communauté, peu importe le niveau de soins requis. Le but est de pouvoir offrir des services au tout début, dès que la personne prend de l'âge et commence à perdre de l'autonomie. Ces personnes peuvent avoir besoin d'aide pour les tâches ménagères, par exemple. Il faudrait vraiment pouvoir commencer à offrir des services dès le début et jusqu'en fin de vie.

Malheureusement, nous constatons que les services offerts font défaut, notamment lorsque nos aînés doivent sortir de la communauté pour aller chercher des services quand leur état de santé se dégrade et que l'intensité des soins s'accroît. Nous souhaiterions vraiment être en mesure d'offrir une continuité des services à partir du moment où les gens commencent à avoir une légère perte d'autonomie et jusqu'à l'étape des soins palliatifs.

Notre principal besoin est d'obtenir du financement qui nous permettrait d'offrir ces services, de former notre personnel, d'engager des employés en nombre suffisant et de prendre soin de nos infrastructures.

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Je m'excuse, mais notre temps est limité et nous avons une liste d'intervenants. Pardonnez mon interruption, mais nous devons passer au député Kevin Waugh.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Merci à vous tous de votre présence.

Ma question s'adresse à Mme Harvey ou à Mme Larouche.

Vous avez dit que vous aviez un centre pour aînés qui peut accueillir 20 personnes. En moyenne, combien de temps vos patients passent-ils dans ce centre? Vous nous avez bien donné quelques chiffres au sujet des personnes âgées dans votre communauté: en 2001, il y en avait 155; une décennie plus tard, elles étaient 240. Vous êtes chanceux d'avoir un centre qui peut accueillir 20 personnes, mais combien de temps les gens y restent-ils en moyenne?

[Français]

Mme Véronique Larouche: Cela peut varier de quelques jours à quelques années. Cela dépend de l'état de santé des aînés.

[Traduction]

M. Kevin Waugh: Êtes-vous sous le coup d'un avis de faire bouillir l'eau? Quelle est la situation de l'eau dans votre réserve, à cet égard?

[Français]

Mme Véronique Larouche: Nous avons de l'eau potable.

[Traduction]

M. Kevin Waugh: Grand chef, est-ce que tout va bien à ce chapitre?

Le grand chef Constant Awashish: Nos trois collectivités ont de la bonne eau en tout temps. Nous avons eu quelques problèmes dans l'une d'elles, l'an dernier, mais rien de vraiment grave. De façon générale, la qualité de l'eau est très bonne dans notre communauté.

M. Kevin Waugh: Il y a une chose pour laquelle je tiens à vous saluer et dont nous n'avons pas encore parlé vraiment. Nous voulons tous que nos aînés restent à la maison, mais nous n'avons pas parlé de ce à quoi ces foyers devraient ressembler. Vous y avez fait allusion. Il y a les rampes, les ascenseurs, etc. C'est une question très

importante, mais disons que nous n'avons pas exactement regardé de près en quoi devraient consister ces installations de soins de longue durée. Ces équipements sont très coûteux. Nous savons tous que la facture est multipliée par deux ou trois lorsqu'il s'agit d'installer des rampes et des ascenseurs. Je ne sais pas d'où viennent les ressources. Voyez-vous quelque lumière au bout du tunnel?

Le grand chef Constant Awashish: De la lumière? Je vois de la lumière, mais elle a 60 ans de retard.

M. Kevin Waugh: Vous comprenez ce que j'essaie de vous dire? La mise à niveau d'une maison peut aller chercher dans les dizaines de milliers de dollars.

Le grand chef Constant Awashish: C'est vrai, mais j'ai une certaine vision pour nos gens.

La nation atikamekw est un excellent exemple. Nous représentons trois collectivités regroupant 8 000 personnes. Notre langue est très vivante et très particulière. Notre culture aussi est très en santé dans nos collectivités. Nous continuons de faire nos activités sur nos terres.

L'une des choses qui ont été brisées, c'est l'estime de soi, la fierté. Je viens d'être réélu et j'en suis à mon deuxième mandat. Au cours de mon premier mandat, j'ai travaillé d'arrache-pied pour que nous redevenions fiers de qui nous sommes, fiers de notre identité, fiers d'être une Première Nation, fiers d'être Atikamekw Nehirowisiw. C'est là-dessus que j'ai travaillé.

Je crois que, pour nous, c'est la première étape. Mes gens doivent être fiers de qui ils sont, de leur appartenance à ce peuple. C'est là-dessus qu'il faut travailler. À partir de là, il faut également s'efforcer de convaincre les jeunes qu'ils sont la réponse au futur. Nous misons énormément là-dessus. Je n'ai aucun problème à répondre aux sollicitations des écoles. Je me rends sur place et je parle aux jeunes. Je leur dis à quel point je crois en eux, à quel point j'ai besoin d'eux pour assurer la continuité, pour assurer la prospérité, pour assurer que nous allons toujours parler notre langue dans 100 ans, que nous allons toujours vivre notre culture dans 100 ans.

« J'ai besoin de vous. » C'est ce que je leur dis. C'est là-dessus qu'il faut travailler.

Il y a des améliorations. Il y a de plus en plus de gens qui vont à l'école. Les gens terminent leur formation scolaire. Voilà où en sont les choses. Ensuite, nous allons nous doter d'infrastructures robustes. Il nous en faut plus, oui, mais il nous faudra aussi de meilleurs administrateurs en matière de santé, d'éducation, d'administration et de gouvernance. À partir de là, nous allons grandir et grandir encore.

Ma lumière est en avance de 60 ans. C'est dans cette direction que je regarde, mais nous devons commencer par le début, et pour ce faire, il nous faut l'aide du gouvernement. J'ai besoin que le gouvernement croie en nos gens. C'est ce dont j'ai besoin, aujourd'hui.

• (1625)

M. Kevin Waugh: J'ai terminé.

La présidente: Il reste deux minutes. Monsieur Harvey, nous vous écoutons.

M. T.J. Harvey (Tobique—Mactaquac, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je me demandais simplement si vous vouliez ajouter quelque chose à ce que mon collègue... Il a commencé à répondre à votre question. Peut-être aimeriez-vous nous donner votre point de vue à ce sujet?

En ce qui me concerne, je dirais d'entrée de jeu que vos observations concernant votre grand-père étaient très convaincantes. J'ai été en mesure de constater de près tous les problèmes auxquels notre famille a dû faire face pour permettre à ma grand-mère de rester à la maison durant les cinq dernières années de sa vie. C'est elle qui l'avait souhaité; c'était son rêve de continuer à rester chez elle. Nous avons été en mesure d'exaucer son souhait, mais il a fallu déployer des ressources considérables, et nous étions une très grande famille. Je comprends donc à quel point il serait difficile pour une petite famille de maintenir ce régime.

Pouvez-vous nous conseiller des pratiques exemplaires ou des choses plus concrètes que nous pourrions mettre en oeuvre rapidement afin d'accélérer la mise à niveau des services et d'amener les services là où ils devraient être selon vous?

Le grand chef Constant Awashish: Oui, il y a d'importantes ressources financières qui sont disponibles aux termes de certains programmes, mais ce à quoi je me bute sur une base régulière... Disons que nous mettons au point un projet et que nous le soumettons dans le cadre de tel ou tel programme. Ce que l'on entend tout le temps c'est: « oui, c'est un projet magnifique » et « oui, votre projet est admissible », mais ce à quoi nous devons systématiquement faire face, c'est que les programmes ne s'accompagnent pas des fonds nécessaires pour assurer le maintien des projets.

Oui, nous pouvons bâtir ceci et nous pouvons faire cela, mais il faudra bien un jour que nous payions des salaires. Les programmes que nous sollicitons pour nos projets ne comportent pas de budgets d'exploitation. C'est le problème auquel j'ai été confronté récemment pour certains projets.

Par exemple, je voulais travailler avec les jeunes. En effet, je crois en eux et je fais de grands efforts pour les mettre à contribution. J'ai donc dit que j'allais créer un secrétariat pour la jeunesse au sein de notre nation. J'ai organisé deux grosses réunions et j'y ai réuni

80 jeunes de nos trois collectivités. Nous avons parlé de notre avenir. Plusieurs sujets ont été abordés. Nous avons parlé de notre langue, de politique, de géopolitique. Nous avons parlé de ce qui se passe dans le monde, de ce que le monde sera dans 50 ans et du fait que nous devons croire en nous-mêmes.

J'ai soumis un projet et le gouvernement s'est montré enchanté de toutes ces mesures que nous prenons. Cela cadrerait bien avec le programme, mais une fois que le secrétariat aura été créé, comment allons-nous le faire fonctionner? C'est la difficulté de beaucoup de ces programmes, et nos communautés n'ont pas les ressources nécessaires pour prendre le relais.

Comme je l'ai dit, nous sommes au début. C'est comme cela que je perçois les choses. Pour les projets de ce type, nous essayons d'amasser des fonds additionnels à l'interne, de manière autonome, mais nous n'y sommes pas encore parvenus.

• (1630)

La présidente: Très bien.

Je crois que nous avons tous grandement apprécié vos observations, votre passion et votre vision. Je tiens à remercier chacun d'entre vous d'être venu nous voir. Il ne nous reste que quelques minutes. À ceux qui nous parvenaient par vidéoconférence, merci beaucoup d'avoir été là. Je sais que nous avons eu des difficultés. Nous aurions aimé que la vidéoconférence fonctionne.

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

Merci d'être restés en ligne. Nous allons faire une courte pause avant de passer à huis clos pour traiter des affaires du Comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>